



MAIRIE DE SAINT VERAND



Compte-rendu Conseil Municipal Du lundi 3 mai 2021

Présents (excusés) : Mrs et Mmes Patrick ABBAMONTE, Isabelle AULAS, Camille BERCHOUX, Gérard CHARDON, Thérèse CHAVAND, Jean-Jacques CORBIGNOT, ~~Nadine IMBERT~~, Christophe MALARD, Aurore MOISSET, ~~Joël MORAND~~, ~~Guillaume PETIT~~, Dominique POUTIGNAT, Joëlle RADDAZ, Christophe TRIOMPHE, Martine VIVIER-MERLE

Pouvoirs : Joël MORAND à Martine VIVIER-MERLE, Nadine IMBERT à Camille BERCHOUX

Secrétaire de séance : Aurore MOISSET

Gérard Chardon ouvre la séance à 18h45 en salle du conseil municipal. Aurore MOISSET est désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal (art. L 2121-15 du CGCT). Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- ↪ Urbanisme : dossiers en cours
- ↪ Projets communaux et travaux en cours
 - Bâtiments
 - Voirie
 - Fleurissement
- ↪ Rentrée scolaire
- ↪ Délibérations :
 - 1/ Appel à projet du Département / Eglise
 - 2/ Appel à projet du Département / Les Serves
 - 3/ Amendes de police
- ↪ Questions diverses
 - Cérémonie du 8 Mai

ORDRE DU JOUR SUPPLEMENTAIRE :

- ↪ Délibérations :
 - 4/ Convention ALTE LES SERVES
 - 5/ Avenant marché Salle des Fêtes lot électricité AKOUM ELEC

URBANISME

Gérard CHARDON rend compte au Conseil Municipal des demandes d'urbanisme reçues et des décisions prises suite à leur instruction :

	N°069239 ...	Date de dépôt	Pétitionnaire	Adresse	Objet	Décision
PC	2100009	13/04/2021	CHAPUIS Sylvain et RAFFIN Gaëlle	821 rte des Courses	Extension maison individuelle 27,40 m ²	En cours
PC	2100010	13/04/2021	VERNATON Alexis	116 rte du Beaujolais	Création de 2 ouvertures + démolition cabanon	En cours
PC	2100011	23/04/2021	CHAVANT Sarah	20 imp du Ruisseau	Agrandissement maison	En cours
PC	2100012	27/04/2021	BAILLET Nicolas et BLOUQVY Lucile	Lot 10 du lotissement	Construction maison individuelle	En cours
PC	2100013	29/04/2021	La Ferme de Font Messon (Pierre- Mickaël ROLLET)	1008 ch. De Font Messon	Régularisation de constructions à usage agricole : 3 abris de foin non clos + 1 hangar agricole	En cours

Suite à la modification simplifiée du PLU, notre document d'urbanisme est en ligne sur le site internet du géoportail. Reste à vérifier que ce document peut être bien intégré au SIG de la Communauté de communes.

PROJETS COMMUNAUX ET TRAVAUX EN COURS

- **Bâtiments**

- **Voirie**

Voie nouvelle : Les enrobés seront réalisés cette semaine mais la route ne sera réouverte officiellement qu'à partir de la fin mai pour des raisons de sécurité. Il est nécessaire de mettre en place au préalable la signalisation et de réaliser le marquage au sol (avec un délai de déshuilage des enrobés à respecter).

Réfection des voiries : le programme d'investissement conduit par la Communauté de communes est en cours de réalisation.

Suite à la réclamation d'usager quant au non-respect des priorités route des Courses, une signalisation renforcée sera mise en place par le Département.

- **Fleurissement** : une 2nde journée de plantation aura lieu le 17/05, à partir de 10h30 pour toute la journée. Un appel aux bénévoles est lancé.

DELIBERATIONS

DELIBERATION N°2021-05-01 : APPEL A PROJET DU DEPARTEMENT / EGLISE

Gérard CHARDON propose de déposer un dossier auprès du Département dans le cadre de l'appel à projets pour la 2nde tranche de travaux de restauration et de préservation de l'Eglise communale, sur la base du plan de financement suivant :

Coût du projet	
Nature des dépenses	Montant HT
Traitement des fondations	24 500 €
Réfection des cheneaux et de la zinguerie	69 500 €
Réfection de la couverture	99 200 €
Honoraires de maîtrise d'œuvre	28 800 €
TOTAL	222 000 €

Recettes prévisionnelles		
Nature des recettes	Taux	Montant
Département / Appel à projet	50 %	111 000 €
Subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes	20 %	44 400 €
Autofinancement commune	30%	66 600 €
TOTAL		222 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'exposé de M. le Maire
- AUTORISE M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département du Rhône dans le cadre de l'Appel à projet 2021
- SOLLICITE une subvention de 111 000 € auprès du Département du Rhône dans le cadre de l'Appel à projet 2021
- PREVOIT l'inscription de ce projet au budget communal
- AUTORISE M. le Maire à effectuer toute démarche et à signer tout document relatif à cette délibération.

DELIBERATION N°2021-05-02 : APPEL A PROJET DU DEPARTEMENT / LES SERVES

Gérard CHARDON propose de déposer un dossier auprès du Département dans le cadre de l'appel à projets pour rénovation du bâtiment Les Serves, sur la base du plan de financement suivant :

Coût du projet	
Nature des dépenses	Montant HT
Rénovation énergétique et isolation : isolation du plafond, réfection ventilation, remplacement de la chaudière, remplacement des translucides	220 800 €
Remise en état de propreté et réaménagement intérieur (toile de verre, peinture, papier peint, embrasures de portes et fenêtres)	6 000 €
Honoraires de maîtrise d'œuvre	18 000 €
TOTAL	246 800 €

Recettes prévisionnelles		
Nature des recettes	Taux	Montant
Département / Appel à projet	50 %	123 400 €
DSIL	30 %	74 040 €
Autofinancement commune	20%	49 360 €
TOTAL		246 800 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'exposé de M. le Maire
- AUTORISE M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département du Rhône dans le cadre de l'Appel à projet 2021
- SOLLICITE une subvention de 123 400 € auprès du Département du Rhône dans le cadre de l'Appel à projet 2021
- PREVOIT l'inscription de ce projet au budget communal
- AUTORISE M. le Maire à effectuer toute démarche et à signer tout document relatif à cette délibération.

DELIBERATION N°2021-05-03 : AMENDES DE POLICE

Gérard CHARDON propose de déposer un dossier auprès du Département dans le cadre des Amendes de police pour la sécurisation du hameau de Taponas sur la base du plan de financement suivant :

Coût du projet	
Nature des dépenses	Montant HT
A/ installation de chantier, signalisation temporaire, détection, protection, marquage et piquetage des réseaux	1 000
B/ Préparation : démolition de chaussée, découpage trottoir	609,50
C/ Assainissement : tranchée de canalisation eaux pluviales	4 290
D/ Terrassement de chaussée, grave concassé 0/31,5	6 540
E/ Revêtement de chaussée : béton bitumeux, mise en œuvre, marquage	3 072
TOTAL	15 821,50€

Recettes prévisionnelles		
Nature des recettes	Taux	Montant
Département / Amendes de police	50%	7 910,75
Autofinancement commune	50%	7 910,75
TOTAL		15 821,50€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'exposé de M. le Maire
- AUTORISE M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département du Rhône dans le cadre des Amendes de police 2021
- SOLLICITE une subvention de 7 910,75 € auprès du Département du Rhône
- PREVOIT l'inscription de ce projet au budget communal
- AUTORISE M. le Maire à effectuer toute démarche et à signer tout document relatif à cette délibération.

DELIBERATION N°2021-05-04 : CONVENTION ALTE / PROJET CHABERT / MOYERES

Gérard CHARDON expose que la commune peut bénéficier d'un accompagnement de la part de l'Agence Locale de la Transition Ecologique (ALTE 69) dans le cadre du projet européen BAPAURA qui consiste à expérimenter un modèle d'accompagnement pour la rénovation énergétique à destination des collectivités. La commune de Saint-Vérand pourra ainsi bénéficier d'un certain nombre de ressources du programme BAPAURA visant à promouvoir et faciliter la rénovation des bâtiments.

Afin de formaliser le partenariat entre la commune et l'ALTE 69, il est proposé la conclusion d'une convention de partenariat dans le cadre du projet européen BAPAURA.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'exposé de M. le Maire et la convention de partenariat avec l'ALTE 69.
- AUTORISE M. le Maire à signer la convention de partenariat avec l'ALTE 69.
- AUTORISE M. le Maire à effectuer toute démarche et à signer tout document relatif à cette délibération.

DELIBERATION N°2021-05-05 : AVENANT AU MARCHÉ SALLE DES FETES

Gérard CHARDON expose que les travaux décidés pour le lot n°9 du marché de l'extension de la salle des fêtes, relatif à l'électricité nécessitent la conclusion d'un avenant au marché initial. Or cet avenant dépasse le seuil fixé par la délégation de signature accordé par le Conseil Municipal à M. le Maire.

		Montant HT	
Marché initial	Base	19 700 €	
	Option retenue	5 000 €	
	Total marché initial	24 700 €	Évolution
Avenant 1		6 449 €	+ 26,11 %
Avenant 2		5 182 €	+ 20,98 %
TOTAL marché initial + avenants		36 331 €	

Considérant la nécessité de régulariser ces travaux supplémentaires,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'exposé de M. le Maire
- AUTORISE M. le Maire signer les avenants relatifs au lot n°9 Electricité avec la société AKOUM ELEC.
- PREVOIT l'inscription de ce projet au budget communal
- AUTORISE M. le Maire à effectuer toute démarche et à signer tout document relatif à cette délibération.

DIVERS

- **Radar pédagogique** : quelques chiffres du rapport de la société Elan Cité ont été présentés. Le bilan des vitesses mesurées est plutôt satisfaisant.
- **Elections Départementales et régionales** :

Cette année les électeurs devront voter pour deux scrutins le même jour. Les élections auront lieu les dimanche 20 et 27 juin 2021. Pour rappel, la présentation d'un justificatif d'identité est obligatoire pour voter. Des facilités ont été mises en place pour favoriser les procurations.

Les membres du Conseil Municipal se relayeront selon des plages horaires de 3h20. Un autotest de moins de 48h (kit fourni par la Préfecture) sera réalisé par les assesseurs n'ayant pu être vacciné au préalable.

- **Cimetière** :

La commande des travaux d'exhumations conformément au devis initial a été passée. Un devis supplémentaire pour l'exhumation d'une autre tombe est en cours.

La commande pour l'extension du colombarium sera passée.

Suite à des remarques d'un usager, une signalétique sera étudiée et placée aux deux entrées du cimetière.

- **Cérémonie du 8 Mai** : elle aura lieu en comité restreint à 11h.
- **Composteur en centre bourg** : point reporté ultérieurement
- **Rentrée scolaire** : point reporté ultérieurement

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h. La prochaine séance aura lieu au mois de juin.